



Contrat d'apprentissage et durée du travail

Par **Malalou**, le **18/02/2015** à **15:14**

Bonjour,

Je suis actuellement en contrat d'apprentissage pour mon Master 2 (finance).
Il est écrit 35h sur mon contrat, sauf que depuis des mois je fais en moyenne 50h voire 60h...
Sans aucune contrepartie. Je travaille gratuitement, donc...

Il s'agit d'une grande société dans le Conseil qui embauche des centaines de stagiaires
chaque année, et quelques apprentis comme moi. Tout le monde est dans le même cas mais
n'ose rien dire.

Que puis-je faire pour être payé ou récupérer les semaines d'heures supplémentaires que j'ai
faites ?

Seul contre une entreprise qui a plus de 5000 salariés en France...

Par **P.M.**, le **18/02/2015** à **15:52**

Bonjour,

Vous pouvez réclamer le paiement des heures supplémentaires par lettre recommandée avec
AR et en tout cas maintenant refuser d'en accomplir tant que cela n'aura pas été le cas...
Je vous conseillerais de vous rapprocher des Représentants du Personnel...